

Accords de libre échange, Faire entendre notre voix paysanne

Alena, ZLEA, APE⁽¹⁾...accords, traités, « partenariats »... Les noms changent, mais le règne sans partage du commerce est en œuvre partout dans le monde. Si l'OMC (Organisation mondiale du commerce) fait du surplace, emmêlée dans ses propres incohérences, le ver est dans le fruit. Partout, l'idéologie capitaliste vante à l'envi les vertus supposées du libre commerce.

La théorie est simple, voire simpliste : démanteler les barrières tarifaires pour augmenter le volume des échanges, donc des profits dans le but d'assurer croissance économique et développement. On oublie que le marché ne répond qu'aux critères quantitatifs. Politiques de répartition des richesses, fiscalité, protection sociale, droit du travail, sont relégués comme autant d'obstacles à la sacro-sainte croissance. À l'occasion des voyages présidentiels, les contrats signés au nom du réalisme économique renvoient à leurs chères études quelques esprits chagrins soucieux du respect des droits de l'homme.

Hélas, quand on arrose une fraction de la population de richesses, il n'y a pas d'infiltration, la tâche humide ne s'étend pas à l'ensemble du peuple. L'histoire répète que la fracture sociale s'agrandit. Un certain Jacques l'avait compris, c'est dire qu'on parle d'évidences !

C'est d'abord la fracture entre le Nord et le Sud qui nous oblige à dénoncer les accords de « partenariat » entre l'Union européenne et les pays africains. L'échange inégal impose le pillage des produits agricoles non transformés (cacao, café, coton, arachide, caoutchouc, poisson...) et facilite l'accès aux ressources naturelles pour les multinationales (pétrole, métaux, eau, biodiversité...). Un grand jeu de Monopoly est engagé entre les États-Unis, l'Europe, mais aussi la Chine, le Japon, l'Inde, le Brésil, l'Australie.

Dans toutes négociations, politiques ou commerciales, il y a des gains et des pertes. Les pertes touchent les secteurs économiques en déclin, ringards, passésistes, condamnés d'avance par la marche inéluctable du progrès sur l'autel de la modernité et de la croissance. C'est d'autant plus facile que les travailleurs concernés sont déjà marginalisés dans la société par des revenus précaires et un accès difficile aux grands médias. On y retrouve, pêle-mêle les industries lourdes, la sidérurgie, les chantiers navals, le textile, la pêche artisanale, ...et la production agricole.

En Europe, l'agriculture est une monnaie d'échange dans le grand marchandage mondial. Depuis longtemps, l'industrie agroalimentaire privilégie les prix les plus bas du marché. Nous avons tout à craindre de la multiplication de ces accords négociés dans les coulisses opaques de la Commission européenne. Il est grand temps de faire le point sur ce que nous en savons aujourd'hui, d'apprendre à décrypter ce qui se trame en grand secret, de faire le lien avec les autres travailleurs menacés, puisque dans la plupart des cas, c'est nous qui paierons la facture. Pour cela, faisons entendre notre voix paysanne.

Claude Girod,

paysanne en Saône-et-Loire

(1) Alena : accord de libre échange de l'Amérique du Nord ; ZLEA : zone de libre-échange des Amériques ; APE : accords de partenariats économiques.

APRES
TOUT CE
TEMPS PERDU
AVEC L'OMC ...

IL FALLAIT METTRE
UN PEU D'ORDRE
DANS CE FOUTOIR !



Enjeux

Les ALE, arme de destruction sociale

En novembre 2006, l'Union européenne publie le document « Global Europe : une Europe compétitive dans un marché mondialisé ». Les accords bilatéraux seront désormais l'outil de cette libéralisation, entraînant une réforme profonde des structures économiques et sociales pour adapter la société à cette nouvelle donne.

Le document Global Europe annonce un tournant fondamental dans la stratégie commerciale de l'Union européenne (UE). Puisqu'il n'est plus possible d'utiliser le cheval de Troie de l'OMC pour libéraliser l'économie mondiale, ce sont désormais les accords bilatéraux et birégionaux qui seront les nouvelles armes de l'Europe dans la guerre commerciale.

Les Accords de partenariat économique avec les Pays ACP(1) ouvrent la voie à une génération d'accords dont la portée est souvent bien plus grande que l'accord de Doha de l'OMC. Global Europe a été approuvé par les Etats-membres au printemps 2007. Déjà, les négociations sont en cours avec la Corée du Sud, l'Amérique centrale, la Communauté andine (Pérou, Bolivie, Équateur,...), l'Inde, les États-Unis, le Maroc, les pays du Golfe et l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Les négociations avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay, Vénézuela) devraient reprendre à l'occasion du sommet de Lima en mai 2008.

Malgré leur appellation, les accords bilatéraux ne sont pas simplement des accords de libre-échange. Ils donnent aux multinationales de nouveaux droits étendus dont le respect est sanctionné par la loi sur les marchés étrangers : droit d'imposer les termes de leurs investissements, droit d'accès aux ressources naturelles et aux sources d'énergie, droit d'acheter des entreprises nationales, droit d'investir dans des domaines comme l'éducation et la santé, droit de s'approprier des savoirs, des savoir-faire et le vivant via les brevets, et, *in fine*, droit de poursuivre le gouvernement s'il ne satisfait pas à leurs demandes.

Ces accords limitent la capacité d'action des États, par exemple la possibilité de définir des normes sociales, environ-

nementales ou sanitaires, considérées comme des entraves au libre-échange et à la liberté d'investissement. Ils participent ainsi au démantèlement des États par la privatisation, la déréglementation et le retrait des conflits commerciaux de la juridiction des tribunaux nationaux vers les procédures d'arbitrages de l'OMC.

Un plan de restructuration de la société

Le document de Global Europe ne cache pas que cette politique extérieure ne saurait être déconnectée d'un programme de réformes internes. En effet, on ne peut ouvrir les marchés sans imposer à la société qui subit cette mise en concurrence des changements drastiques. Par ailleurs, ce que l'UE impose pour l'intérêt de ses entreprises à l'étranger, elle ne souhaite pas se priver de l'appliquer également chez elle. La Commission propose donc de s'atteler activement à adapter la société européenne, y compris son agriculture, à l'économie mondialisée.

Depuis le début des années 1990, c'est la libéralisation commerciale extérieure qui donne le rythme des réformes économiques internes à l'UE. La Politique agricole commune est un excellent exemple de ce lien de cause à effet entre la libéralisation commerciale et les réformes intérieures (voir encadré p. III). Depuis sa réforme en 1992, les prix agricoles en Europe se sont effondrés et ont commencé à subir de très fortes variations liées à la volatilité des marchés mondiaux. Pour maintenir la compétitivité des produits agricoles européens et fournir aux multinationales de l'agroalimentaire et de la grande distribution des matières premières à prix cassés, l'UE a mis en place des paiements directs et remis progressivement en cause les mécanismes de maîtrise de la production. La disparition des

petits paysans, la standardisation de notre alimentation et le développement d'une agriculture industrielle qui ravage l'environnement et tue la diversité sont les prix à payer, indissociables, de la libéralisation commerciale.

Ce nouveau cycle de négociations commerciales intervient alors que le débat sur l'avenir de la Pac est lancé. Déjà, sont annoncées des coupes budgétaires, la suppression des quotas laitiers, la fin des mécanismes de stabilisation des prix. Par contre, les assurances privées sont dans l'air du temps, subventionnées via le budget du « développement rural » (sic). La commissaire européenne à l'agriculture a affirmé que les paysans européens doivent se faire à l'idée de chercher un autre métier pour compléter leurs revenus car l'Europe doit être compétitive sur le marché mondial !

La Commission ne nie pas que l'adaptation sera douloureuse pour de larges secteurs de la population européenne et prévoit en conséquence la création d'un Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Pour changer la Pac stoppons Global Europe

L'opposition aux accords de libre-échange n'est pas seulement une affaire de solidarité avec les paysans des pays du Sud. C'est aussi une question de survie pour tous les petits producteurs européens. La mise en place d'une Pac qui soutient l'agriculture paysanne, maintient l'emploi paysan dans toutes nos régions, développe les échanges locaux et avantage les pratiques respectueuses de l'environnement ne pourra se faire dans le contexte de la libéralisation commerciale. Pour changer la Pac, il faut stopper Global Europe. Les deux combats sont intrinsèquement liés.

massive

Les paysans et paysannes d'Afrique nous ont montré la voie en imposant une résistance aux « Accords de Pillage Économique » que l'UE voulait contraindre leurs gouvernements à signer. En Amérique latine et en Asie également, la lutte contre les accords bilatéraux (le plus souvent avec les États-Unis, l'UE ou le Japon) est une des priorités des mouvements sociaux. Les Européens ont trop tendance à croire que ces accords ne les concernent pas directement. Tant qu'il s'agissait de l'Afrique et des Caraïbes, ils considéraient que leurs intérêts n'étaient pas directement en jeu. Il apparaît clairement aujourd'hui que les APE ont joué le rôle de ballon d'essai pour imposer à la société européenne toute entière un plan de restructuration généralisé via la libéralisation totale des échanges et des investissements.

Depuis le début des années 1990 et jusqu'à maintenant, les mouvements paysans ont joué un rôle clé pour faire obstacle à l'OMC. Ils sont, au moins en partie, responsables de l'arrêt des négociations multilatérales. Mais face à la nouvelle stratégie des multinationales et des gouvernements des États-Unis et de l'Europe, il est urgent de réagir et de se positionner clairement contre les accords de libre-échange bilatéraux, contre Global Europe.

Morgan Ody,

coordinatrice de Via campesina en Europe

(1) Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique : 79 pays signataires d'un programme de coopération avec 27 États de l'Union européenne.

Le document *Global Europe* et un texte d'analyse sont disponibles en français sur le site www.s2bnetwork.org



Georges Bartoli

Négociateurs africains épuisés lors du sommet de l'OMC à Doha (Qatar) en 2003. L'OMC est aujourd'hui dans l'impasse mais les accords bilatéraux de libre-échange semblent une arme plus redoutable encore pour les droits sociaux et humains à travers le monde.

Liens entre réformes de la Pac et avancées de la libéralisation commerciale

Le premier round : 1986-1995

1986 : intégration des produits agricoles dans les négociations du GATT. La préférence communautaire, la gestion des marchés agricoles et les aides à l'exportation de l'UE sont fortement critiqués.

1992 : réforme de la Pac. Les négociations se débloquent avec les accords de Blair House, par lesquels l'UE s'engage à démanteler ses structures de gestion des marchés et d'aides à l'exportation et à les remplacer par les paiements directs.

1994 : accord de Marrakech, le GATT est remplacé par l'OMC

Le deuxième round : 1999-2001

1999 : réforme de la Pac dans le cadre de l'Agenda 2000 (ouverture des marchés, baisse des prix partiellement compensée par des paiements directs, démantèlement des structures de régulation des marchés via des réformes sectorielles), censée permettre d'aborder de façon positive les négociations à Seattle (États-Unis).

Décembre 1999 : échec des négociations de Seattle, face à la mobilisation citoyenne.

Novembre 2001 : accords de Doha (Qatar), mise en place d'un nouveau cycle de négociations, le « Cycle de Doha pour le Développement ».

Le troisième round : 2003

Juin 2003 : pour tenter de parvenir à un accord, l'UE décide de découpler les paiements de la production. Les paiements directs n'ont soi-disant plus d'effet sur les marchés.

Septembre 2003 : à l'approche du Sommet de l'OMC à Cancún (Mexique), les pays émergents, menés par le Brésil, critiquent les paiements directs, réclament une libéralisation totale des échanges et la fin des subventions. Nouvel échec du Sommet.

Et depuis...

En décembre 2005 à Hong-Kong, malgré les menaces, l'UE et les États-Unis ne parviennent pas à imposer un accord. En 2007, les négociations sont arrêtées pendant plusieurs mois. Elles ont repris depuis, mais dans le contexte des élections aux États-Unis en 2008, aucun accord est en vue. Cette crise de l'OMC qui perdure a conduit l'UE à privilégier les accords bilatéraux.

Aujourd'hui, les institutions européennes utilisent le bilan de santé et le débat sur la Pac après 2013 pour préparer son démantèlement et remplacer toute politique de régulation des marchés par un système d'assurances privées.

Impact sur les producteurs européens

Demain, les seules stratégies d'entre

Concentration des filières, mainmise des industries de l'agroalimentaire, augmentation des importations de produits sensibles... les conséquences des négociations bilatérales sur les paysans européens risquent d'être désastreuses. À moins que les gouvernements fassent preuve d'une réelle volonté pour retrouver le contrôle sur l'approvisionnement alimentaire de leur population.

En 2007, le déficit net de l'Union européenne (UE) à 27 en viandes bovines s'est élevé à près de 5% (400 000 tonnes). D'après les prévisions de l'Institut de l'élevage à l'horizon 2015, sans accord OMC, on devrait passer aux alentours de 500 000 tonnes. Ces 5% de déficit sont surtout liés à la réduction du cheptel laitier, qui représente les 2/3 du cheptel bovin européen. Il semble donc qu'une augmentation des importations soit possible sans déséquilibrer le marché. Mais la libéralisation, au-delà de cette marge de manœuvre, pourrait avoir des effets très négatifs sur le cheptel allaitant, dont la rentabilité repose très largement sur la valorisation des muscles nobles, ceux qui sont importés, notamment du Mercosur.

Le Mercosur, c'est d'abord une union de grands pays agro-exportateurs : Brésil, Argentine et Uruguay (en plus du Paraguay et, depuis 2007, du Venezuela). Leur stratégie pour se faire ouvrir les marchés des pays solvables est tous azimuts. Ils font partie du G-20, le groupe des pays émergents qui réclame à l'OMC une baisse drastique des tarifs douaniers des

Des importations de bœuf à tarif douanier élevé



De l'aloïyou de zébu brésilien arrive aux frontières de l'Europe à 5,5 € du kg.

Le Mercosur fournit près de 90% des importations européennes. Ces importations se font pour les 3/4 en bœuf cru réfrigéré sous vide ou congelé, et pour 1/4 en bœuf cuit (du bœuf cuit-congelé prêt à découper pour la restauration ou des conserves, type corned beef). Cette 2^{ème} catégorie est importée avec des tarifs douaniers très faibles, de 16,6%. Tandis que les muscles crus sont protégés par des tarifs douaniers élevés (environ 3 €/kg + 12,8%). Protégés mais pas totalement : en 2007, l'UE a importé environ 150 000 tonnes de bœuf cru au tarif plein en plus des 220 000 tonnes des contingents à tarif réduit et du bœuf cuit.

Quelles sont ces importateurs de bœuf qui peuvent se permettre de payer une taxe à l'entrée de plus de 3 € du kg ? L'essentiel vient du Brésil. Il s'agit d'aloïyou de zébus qui arrivent aux frontières de l'UE en 2007 aux alentours de 5,5 €/kg réfrigérés, emballés sous vide (les prix argentins sont environ 2 €/kg plus chers). Même après la taxe, ils restent en général moins chers sur le marché de gros que les muscles d'aloïyou produits en UE. Néanmoins, ces importations n'ont pas jusqu'alors cassé les prix intérieurs, car les importateurs⁽¹⁾ et les grossistes prennent des marges confortables. En outre, la qualité de ces viandes n'est pas vraiment comparable au bœuf produit en UE. Sur le plan technologique en particulier, on maîtrise mal la conservation en barquettes individuelles de ces muscles une fois qu'ils sont redécoupés pour être placés sur les linéaires des supermarchés. C'est pour cela que l'essentiel de ces importations est dirigé vers le secteur de la restauration collective, où ces muscles constituent un approvisionnement de choix quand l'étiquetage de l'origine n'est pas obligatoire (hors France).

(1) L'essentiel des importations passe par les ports néerlandais, allemands, britanniques ou italiens.

produits agricoles dans les pays développés. Parallèlement, le Mercosur a engagé des négociations bilatérales avec l'UE en 2000, qui n'ont pas abouti comme prévu

fin 2004. Si cela bloque comme il semble à l'OMC, les négociations reprendront rapidement en bilatéral.

La viande bovine est emblématique des enjeux agricoles de ces négociations bilatérales. L'UE se refuse à des baisses de droits de douane pour protéger sa production mais elle est prête à permettre l'entrée de 100 000 tonnes de bœuf à un tarif douanier très réduit (10%). Dans le même temps, le Mercosur réclame 300 000 tonnes à droit nul. Ces volumes sont à comparer avec la production de l'UE, autour de 8,2 millions de tonnes de bœuf en 2007, et avec les importations de cette même année, plus de 550 000 tonnes.

Au menu, suppression des tarifs ou contingents tarifaires

Les négociations bilatérales UE-Mercosur visent à libéraliser les échanges, en allant plus loin que les négociations multilatérales à l'OMC. Tous les produits, agricoles ou non, sont classés en cinq catégories, avec suppression plus ou moins rapide des tarifs douaniers, et aussi des jokers exemptés de réduction tarifaire : les produits sensibles. Ces derniers doivent alors faire l'objet de contingents tarifaires (application d'un tarif douanier réduit dans les limites d'un certain volume).

Côté UE, la liste des produits sensibles comprend les viandes, les produits laitiers, des céréales (maïs, sorgho, blé, riz), les bananes, le riz et l'éthanol. Côté Mercosur, cette liste inclut des biens d'équipements familiaux (voitures, frigos...) ou industriels, mais aucun produit agricole. Ces listes illustrent parfaitement ce que les négociateurs appellent « intérêts défensifs » et « intérêts offensifs » de chaque partie.

prises ou une politique agricole ?

Les exportateurs mercosuriens s'organisent pour dominer le marché mondial du bœuf. Le Brésil est devenu le premier fournisseur au monde. Des entreprises brésiliennes qui étaient de taille familiale il y a peu, sont en train de racheter leurs concurrents. Elles ont commencé par les sociétés argentines et uruguayennes. Ces six derniers mois, une société non cotée en bourse, comme JBS-Friboi, a racheté trois sociétés américaines (Swift, National Beef Packing, Smithfield Beef), la moitié du groupe Inalca-Cremonini, leader du secteur en Italie, le groupe australien Tasman... Elle dispose désormais d'une capacité d'engraissement, d'abattage, de découpe et de distribution (y compris restauration) dans les

principaux pays consommateurs de bœuf. JBS assure ainsi près de 30% de la production de bœuf aux USA comme en Australie. D'autres firmes brésiliennes, comme Marfrig, Bertin ou Minerva ont des stratégies de croissance externe à peine plus modestes.

Ne pas céder à la panique

Face à cette conquête qui paraît irrésistible, il ne s'agit pas de céder à la panique. Mais il faut réaffirmer le droit de chaque zone à choisir son approvisionnement alimentaire et son agriculture, dans la viande bovine comme ailleurs. Des marges de manœuvre existent pour freiner la mainmise de quelques firmes agroalimentaire et les augmentations intempestives des importations. Trois événements récents illustrent les enjeux.

- D'abord, le procès pour cartel (entente sur les prix d'achat aux éleveurs en 2005) qui a opposé l'an passé le gouvernement brésilien aux onze plus gros abatteurs exportateurs du pays : cinq ont été



Georges Bartoli

Élevage dans les Pyrénées-Orientales : en 2007, le déficit net de l'Union européenne en viandes bovines s'est élevé à 400 000 tonnes. D'après les prévisions de l'Institut de l'élevage à l'horizon 2015, sans accord OMC, on devrait passer aux alentours de 500 000 tonnes.

condamnés (dont JBS et Bertin), les autres étant relaxés faute de preuve.

- Ensuite, l'embargo européen décrété début février 2008 sur les importations de bœuf brésilien après une énième mission d'inspection vétérinaire. Celle-ci montrait l'écart entre les règles brésiliennes (notamment sur la traçabilité) et leur application sur le terrain, alors même que ces règles sont moins sévères qu'en UE. Ceci procure un répit, le temps que suffisamment d'exploitations bovines brésiliennes soient à nouveau agréées à l'export vers l'UE. Le premier impact, peut-être purement spéculatif, est une hausse des prix de gros des découpes d'aloyau en Europe.

- Enfin, la politique du gouvernement argentin qui depuis 2006 vise à freiner

les exportations (via un embargo partiel et des taxes à l'export) afin de calmer l'inflation sur le marché intérieur. D'ailleurs, ces restrictions à l'export se sont généralisées en 2007 dans le monde alors que les cours des matières premières agricoles flambaient, sur les viandes, mais aussi sur les grains ou les produits laitiers...

Beaucoup de gouvernements cherchent aujourd'hui à retrouver un contrôle sur l'approvisionnement alimentaire de leur population. La libéralisation des marchés reste-elle l'horizon incontournable ?

Philippe Chotteau

économiste à l'Institut de l'élevage

Frangosul, une entreprise franco-brésilienne

Le 4^{ème} opérateur de volaille brésilien est une filiale du groupe français Doux. Installée depuis une dizaine d'années dans le Sud du pays, elle a accompagné l'essor des exportations de volaille du Brésil, désormais n°1 mondial du secteur. Néanmoins, avec une part estimée à 9%, elle reste loin de firmes comme Sadia et Perdigão (respectivement 26 et 18% des exports de volaille en 2006). Frangosul est aussi présent dans le secteur du porc, avec près d'un million de têtes abattues en 2006.

Résistances

Déjà, des stratégies de lutte et de solidarité

Les accords bilatéraux se multiplient partout dans le monde, dans l'opacité la plus totale vis-à-vis des populations concernées, tant au Nord qu'au Sud. Leur nombre, le manque d'information, leur complexité rend la mobilisation très difficile. Pourtant, des résistances exemplaires se mettent en place.

Corée

Une mobilisation de toute la population

Le gouvernement coréen a déjà ratifié des accords de libre-échange avec le Chili et Singapour. En avril dernier, l'accord avec les États-Unis a été signé mais il doit encore être ratifié par l'Assemblée nationale. D'autres accords sont en cours avec une douzaine de pays, dont l'Asean (pays d'Asie du Sud-Est), l'UE, le Canada, l'Inde, le Mexique et le Japon.

Depuis la création de l'OMC, l'agriculture coréenne a souffert durement : la production alimentaire s'est effondrée, les prix ont chuté et la dette des paysans a atteint des niveaux record. Des milliers de paysans quittent les campagnes. Aujourd'hui, les paysans coréens sont conscients des conséquences dramatiques liées aux politiques d'ouverture des marchés. La lutte contre l'OMC et les accords bilatéraux devient un enjeu vital.

Fin 2003, après la signature de l'Accord de libre échange avec le Chili, les paysans se rassemblent à Séoul devant l'Assemblée nationale pour empêcher la ratification. Et ce, pendant cent quarante jours ! Au même moment, les organisations paysannes organisent de grandes manifestations dans tout le pays.

En 2005, ces organisations concentrent leurs efforts sur la formation aux impacts du libre-échange, afin de préparer les mobilisations à Hong-Kong lors du sommet de l'OMC. Plus de mille paysans coréens participent au contre-sommet, du 13 au 18 décembre.

Le 22 novembre 2006, des centaines de milliers de paysans manifestent dans tout le pays contre la signature de l'accord avec les États-Unis. Des mobilisations très fortes, d'autant plus que les



Jean-Marc Desfilhes

Des paysans coréens manifestent à Hong Kong lors du sommet de l'OMC en décembre 2005. Sur leurs vêtements, le slogan : « L'OMC tue les paysans ».

paysans savaient que cet accord signait l'arrêt de mort de l'agriculture familiale coréenne.

Gardiens de l'alimentation

Une large coalition s'est créée au niveau national contre les accords de libre-échange. Cette coalition, KoA, rassemble les principaux syndicats de salariés, les organisations paysannes, les associations d'étudiants, les organisations de femmes, etc. Contre l'accord Corée-UE, des délégations se sont mobilisées en mai 2007 à Paris, puis en septembre 2007 à Bruxelles.

En 2007, les organisations paysannes coréennes présentent une proposition de politique agricole alternative. Celle-ci souligne que la responsabilité de protéger l'agriculture n'est pas seulement dans les mains des paysans, mais que tout le pays devrait être les « gardiens de l'alimentation ». Notre agriculture ne pourra être défendue que si toute la population se rassemble et lutte ensemble.

Kyungsan Kimhwang,
KWPA, organisation paysanne,
membre de Via campesina

Costa Rica

« Au niveau national, nous pouvons encore agir »

Depuis plusieurs années, les organisations paysannes costaricaines résistent contre le Traité de libre-échange – appelé Traité de libre commerce (TLC) – entre l'Amérique centrale (Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), la République Dominicaine et les États-Unis.

En alliance avec d'autres organisations de la société civile costaricaine, nous avons lancé une campagne de résistance pour empêcher le traité d'être signé. Diffusion de publications, organisation de débats et de manifestations devant des institutions publiques comme le Congrès, le Conseil constitutionnel et le Tribunal suprême des élections furent autant de façons de sensibiliser la population, particulièrement les paysannes et les paysans, sur les conséquences désastreuses de ces négociations bilatérales. En lien avec des députés des partis politiques qui s'opposent au TLC, nous nous sommes adressés aux élus.

Malgré la propagande du gouvernement néolibéral soutenu par la majorité des

médias, l'effervescence sociale a obligé le président Arias à convoquer un référendum sur ce traité avec les États-Unis. Le référendum nous a permis d'accroître notre campagne d'information. Cependant, du fait de l'immense propagande médiatique et probablement de fraudes électorales, le « Oui » à cet accord l'a emporté à 3 points près.

Les semences, symboles de résistance

Mais la mobilisation continue. Au niveau national, nous pouvons encore agir. Le congrès doit adopter douze lois complémentaires pour que le traité puisse entrer en vigueur. Grâce à l'opposition de nombreux députés, le président Arias a dû demander un délai de six mois aux États-Unis et aux autres pays parties prenantes du traité.

Les semences restent le symbole de notre résistance. Les organisations paysannes, en alliance avec d'autres asso-

ciations, rassemblent à l'heure actuelle des signatures pour que la loi sur les certificats d'obtention végétale, qui fait partie des douze lois encore à adopter, fasse l'objet d'un autre référendum. Si cette loi devait être adoptée, elle aurait des conséquences catastrophiques pour les paysannes et les paysans en instituant le brevetage de toutes les semences.

Depuis la publication du document Global Europe (voir p II-III), nous nous mobilisons également contre l'accord entre l'Amérique centrale et l'Union européenne. Nous nous coordonnons avec les mouvements des autres pays centraméricains pour renforcer les résistances et élaborer des propositions alternatives au niveau régional.

José Oviedo Chaves,

Union nationale des agriculteurs et éleveurs

(Unag) de Costa Rica,

membre de Via campesina

Afrique-Caraïbes-Pacifique

Quand les gouvernements entendent la mobilisation citoyenne

Sous couvert de mise en conformité avec les règles de l'OMC, les accords préférentiels régissant depuis 1975 les relations commerciales entre l'Union européenne (UE) et les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) sont remis en cause en 2000. La réciprocité de l'accès aux marchés doit être la règle ! Sept années sont données aux deux parties pour créer les conditions des Accords de partenariat économique (APE).

De même que pour le cycle de Doha à l'OMC, le développement est présenté comme l'objectif final, avec une priorité donnée à l'intégration régionale et à une politique financière d'aide à la transition.

Les organisations paysannes et la société civile ont vite vu s'effriter la notion de développement. L'UE a commencé par faire revenir dans les discussions des demandes relatives aux investissements, la politique de la concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges⁽¹⁾. De même, l'aide financière à la transition

est devenue une aide destinée à faciliter la mise sur le marché international des produits. Commerce, libre-échange, une nouvelle fois présentée comme la « clé » du développement... *Quid* de la mise en concurrence de systèmes de production inégaux ? et *Quid* de l'étouffement des industries naissantes ?

Partout, la société civile s'est mobilisée, avec pour seul mot d'ordre « Non aux APE » et plusieurs modalités d'action : sensibilisation du grand public par des émissions radio, formation et sensibilisation des parlementaires appelés à ratifier les APE, plaider à la Commission européenne de concert avec des organisations européennes de solidarité internationale...

Une mobilisation payante qui a conduit les négociateurs à refuser la pression toujours plus forte de l'Europe pour signer en temps et en heure.

Ainsi, en clôture du Sommet de Lisbonne en décembre dernier, le président sénégalais Wade affirmait : « Le som-

met donne acte aux États africains de leur volonté de ne pas signer les APE... »

L'échéance du 31 décembre 2007 est passée, une seule région ACP, les Caraïbes (soit 15 pays), a signé un APE avec l'UE. Dans les autres régions, seuls certains pays ont signé des accords dits intermédiaires⁽²⁾.

Contrairement aux menaces européennes, l'OMC n'a pas notifié de sanctions à l'égard des pays non signataires.

La mobilisation ne s'arrête pas pour autant, les négociations ne sont pas terminées...

La société civile a montré qu'elle pouvait être entendue !

Stéphanie Cabantous,

animatrice à la Confédération paysanne

(1) Les marchés à « prendre » sont énormes : la téléphonie mobile dans les pays d'Afrique subsaharienne connaît des taux de croissance annuels à 3 chiffres.

(2) Au 20 décembre 2007, Pays ayant signé un APE (35 à ce jour) : Afrique de l'Est : Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Namibie, Seychelles, Zimbabwe, Maurice, Comores, Madagascar ; Afrique du Sud : Botswana, Lesotho, Mozambique, Swaziland ; Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Ghana ; Afrique centrale : Cameroun ; Pacifique : Papouasie Nouvelle Guinée, Fidji.

Mobilisation

Imposer la souveraineté alimentaire

Via campesina demande à tous les gouvernements de ne pas signer les accords de libre échange et s'engage à organiser et à intensifier la lutte. Plus que jamais, la souveraineté alimentaire est la valeur à opposer au libre commerce.

Ouverture, dérégulation, hyper spécialisation et industrialisation généralisées sont les objectifs affichés d'une économie libérale mondialisée, mise en place hier par l'OMC, aujourd'hui par les accords bilatéraux et birégionaux. L'augmentation du volume des échanges serait facteur de croissance et de développement, soi-disant solution d'avenir.

Face aux effets aussi négatifs que pervers de ces accords, des réactions se rencontrent un peu partout.

D'un côté, certains pays africains, comme le Cameroun, luttent bec et ongles pour appliquer des taxes à l'importation qui permettent de protéger et de favoriser les économies et les productions locales.

D'un autre côté, le très libéral gouvernement argentin met en place des taxes à l'exportation du soja pour limiter l'invasion de cette culture sur son territoire, tendance qui s'aggrave avec les projets d'agro-carburants. Sa croissance met en danger les productions de base alimentaire comme le blé ou la viande. Dans un contexte de flambée des prix des céréales, cumulé à une forte dévaluation de la monnaie, l'Argentine court le risque, si elle doit s'approvisionner sur le marché mondial, que la population n'ait plus les moyens d'ache-

ter son pain. Pourtant ce pays est considéré comme un des greniers à céréales du monde.

Décidément, le libéralisme n'apporte aucune solution, au contraire. Il extermine les agricultures paysannes et soumet les peuples à la pénurie alimentaire.

Jusqu'à présent, Via campesina a focalisé son combat à juste titre sur les bas prix et le dumping. Aujourd'hui, nouvelle donne : les prix sont élevés... mais les problèmes sont démultipliés.

D'abord informer et conscientiser

Rien ne se résoudra par la seule prise en compte des prix ! Seules des politiques agricoles volontaristes, basées sur le droit de souveraineté alimentaire, seront en mesure de répondre aux



En février 2007 au Mali, Via campesina organise Nyeleni, forum mondial sur la souveraineté alimentaire, avec la participation de délégations paysannes de tous les continents.

attentes légitimes des paysans et des peuples.

En janvier à Dijon, des paysans de Via campesina se sont retrouvés et ont pris des engagements mutuels pour renforcer la lutte contre les accords de libre-échange bilatéraux. Donnons-nous pour mission d'informer et de conscientiser autour de nous. Des rendez-vous sont fixés, certains d'entre nous s'y rendront, d'autres pourront relayer les informations.

Beaucoup d'actions sont menées à travers le monde, nos compagnons de lutte coréens, africains, sud américains attendent beaucoup de nous, Européens. Mais l'Europe, disent-ils, est à la traîne, elle ne semble pas avoir bien mesuré la hauteur des enjeux.

S2B (de Seattle à Bruxelles), réseau d'organisations altermondialistes dont la CPE (Coordination paysanne européenne) est membre, a organisé une semaine d'action en avril⁽¹⁾. Du 15 au 18 mai un grand rassemblement est prévu à Lima, au Pérou. Saisissons toutes les opportunités pour faire entendre notre voix paysanne.

Josie Riffaud,
paysanne en Gironde

(1) www.s2bnetwork.org

Mai 2008 à Lima

Le cinquième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Union européenne se prépare... La mobilisation sociale et citoyenne aussi ! Elle aura lieu du 15 au 18 mai.

Pour l'UE, l'objectif est clair : mettre en œuvre la stratégie offensive d'ouverture commerciale préconisée dans « Global Europe : une Europe compétitive dans un marché mondialisé ». En premier lieu, relancer les négociations UE-Mercosur, au point mort depuis 2004, en raison notamment de la question agricole (encore et toujours... comme pour l'OMC). Cet accord aggravera les inégalités, la pauvreté, les dégradations de l'environnement, et laissera le champ libre aux transnationales, largement invitées à venir investir dans ces pays de l'Amérique latine et des Caraïbes... en particulier dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, à vocation d'exportation.

Le contre-sommet est d'autant plus attendu qu'en Amérique latine, les mouvements sociaux se sont consolidés. Ce sont donc 50 000 personnes qui sont attendues pour ce Sommet des Peuples, 3^{ème} initiative du genre où se retrouveront communautés indigènes, organisations paysannes, syndicalistes, défenseurs de l'environnement... Débats, espaces d'analyse mais aussi nouvelle tenue du Tribunal des Peuples, pour juger des conséquences des activités de ces transnationales.

Plus d'information : www.enlazandoalternativas.org